



offre de mini-stages

publié le 07/12/2019

Les **Lycées Professionnels** de l'académie proposent aux élèves de venir découvrir une ou plusieurs de leurs formations en immersion dans une classe le temps d'1/2 journée. C'est ce qu'on appelle les **mini-stages**. Ce temps permet aux collégiens d'échanger avec les enseignants et les lycéens, de découvrir les ateliers et ainsi mieux appréhender ce que revêt l'intitulé de la formation. Il est fortement conseillé aux élèves hésitants ou pour lesquels une orientation professionnelle se dessine de participer à ces mini-stages. Quelques formations technologiques sont également proposées en mini-stage.

Comment faire pour y participer ?

- ▶ L'élève doit consulter le tableau régulièrement mis à jour (l'offre est "ouverte" quand la ligne établissement est rosée) puis s'inscrire auprès du secrétariat du collège (en mentionnant l'établissement et la formation désirée pour le mini-stage). Les demandes d'inscription sont à effectuer via le secrétariat du collège uniquement.
 - ▶ Le lycée renverra une convention au collège et vous serez alors informés de la date du mini-stage.
- L'élève devra se rendre dans le lycée par ses propres moyens.

Vous trouverez dans le document joint les premiers lycées ayant ouvert leurs offres de mini-stages. D'autres offres arriveront très prochainement et seront mises en ligne sur le site.

Document joint

 [mini_stages_2019_2020](#) (OpenDocument Spreadsheet de 27.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.